RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2010 B 07745
Numéro SIREN : 433 466 570
Nom ou dénomination : SUEZ

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2016 sous le numéro de dépôt 27703

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

G R E F F E

DEPOT N° :.....27703.....
LE: 04 août 2016

Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2016O04626

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE AUX FINS DE DESIGNATION DE COMMISSAIRES AUX APPORTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-147 DU CODE DE COMMERCE

Le soussigné:

Suez, société anonyme au capital de 2.177.604.984 euros dont le siège social est situé Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 466 570 (ci-après « **Suez** »),

Ayant pour Avocats,

Maître Jean-Daniel Bretzner
Maître Benjamin Kanovitch
Avocats au barreau de Paris
Cabinet Bredin Prat
53 quai d'Orsay
75007 PARIS
Toque T12

REÇU
22 JUIL. 2016
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

A l'honneur d'exposer les faits suivants :

Qu'il est envisagé que les sociétés Gamma S.r.l., Fincal S.p.A., Viapar S.r.l., So.fi.cos. S.r.l. et Viafin S.r.l., contrôlées directement et indirectement par Monsieur Francesco Gaetano Caltagirone (ci-après les « **Filiales de Caltagirone** ») procèdent à un apport en nature d'actions représentant 10,86% du capital de la société Acea S.p.A. (ci-après « **Acea** ») au bénéfice de Suez, laquelle détient déjà indirectement 12,48% du capital actuel d'Acea.

Qu'est jointe à la présente requête une note décrivant les modalités de l'opération d'apport d'actions envisagée.

Qu'en application des articles L. 225-147, R. 225-7, R. 225-8 et R. 225-136 du Code de commerce, un ou plusieurs commissaires aux apports, désignés par décision de justice, doivent apprécier, sous leur responsabilité, dans un rapport écrit, la valeur des apports, décrire chacun des apports, indiquer quel mode d'évaluation a été adopté et pourquoi il a été retenu et affirmer que la valeur des apports correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre augmentée éventuellement de la prime d'émission, étant précisé que lesdits commissaires aux apports doivent être choisis parmi les commissaires aux comptes inscrits sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code précité.

Qu'en application de la position-recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers n° 2011-11 relative aux opérations d'apports ou de fusion, la requérante souhaiterait, en sus du rapport du commissaire aux apports sur la valeur des apports, que la mission de ce dernier soit étendue à l'appréciation du caractère équitable du rapport d'échange proposé.

Qu'en conséquence, la requérante a l'honneur de solliciter de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre de bien vouloir procéder à la désignation de tel(s) commissaire(s) qu'il lui plaira, qui ne soi(en)t soumis à aucune des incompatibilités prévues par l'article L. 822-11 du Code de commerce, avec pour mission :

- d'apprécier la valeur de l'apport en nature des titres Acea effectué par Gamma S.r.l., Fincal S.p.A., Viapar S.r.l., So.fi.cos. S.r.l. et Viafin S.r.l. au bénéfice de Suez,

- d'apprécier le rapport d'échange proposé dans le cadre l'apport en nature des titres Acea effectué par Gamma S.r.l., Fincal S.p.A., Viapar S.r.l., So.fi.cos. S.r.l. et Viafin S.r.l. au bénéfice de Suez,

- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par l'article R. 225-136 du Code de commerce, dans lequel il prendra soin :

 - d'indiquer le mode d'évaluation adopté pour l'évaluation de l'apport en nature qui serait consenti à Suez et les raisons pour lesquelles ce mode d'évaluation a été retenu,

 - d'affirmer que la valeur de l'apport correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre augmentée éventuellement d'une prime d'émission.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016

Jean-Daniel Bretzner
Avocat à la Cour

Benjamin Kanovitch
Avocat à la Cour

NOTE ANNEXE A LA REQUÊTE

I. CONTEXTE DE L'OPERATION

Suez et les Filiales de Caltagirone détiennent respectivement, directement et indirectement, 12,48% et 15,86% du capital d'Acea, société cotée à la Bourse de Milan contrôlée par la ville de Rome (laquelle détient 51% de son capital) et spécialisée dans la production, la vente et la distribution d'énergie, ainsi que dans les services à l'environnement et la gestion du cycle de l'eau en Italie.

Cette opération d'apport s'inscrit dans la volonté de Suez de renforcer sa participation dans Acea, et de poursuivre ainsi le développement de ses activités, notamment liées aux métiers de l'eau, en Italie

II. DESCRIPTION DE L'APPORT – MONTANT ET MODE D'EVALUATION DE L'APPORT

Dans le cadre de l'apport d'actions Acea à Suez, objet de la présente requête, les sociétés Gamma S.r.l., Fincal S.p.A., Viapar S.r.l., So.fi.cos. S.r.l. et Viafin S.r.l. feraient apport à Suez d'un nombre maximum de 23.106.700 actions Acea de 5,16 euros de valeur nominale chacune représentant 15,86% du capital d'Acea selon la répartition suivante :

Filiales de Caltagirone	Nombre d'actions Acea apportées
Gamma S.r.l.	2.200.000
Fincal S.p.A.	10.300.000
Viapar S.r.l.	4.120.000
So.fi.cos. S.r.l.	4.486.700
Viafin S.r.l.	2.000.000
Total	**23.106.700**

L'opération d'apport envisagée, objet de la requête jointe, se traduira par une augmentation de capital de Suez.

La valeur globale des actions apportées est estimée à un montant de l'ordre de 307,3 millions d'euros.

III. TYPE D'OPERATION ENVISAGEE

- Apport de droits sociaux.

IV. RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES CONCERNANT LA SOCIETE DONT LES ACTIONS FONT L'OBJET DE L'APPORT : ACEA

- **Forme juridique**

Acea est une société italienne soumise au droit italien cotée à la Bourse de Milan.

- **Immatriculation**

Acea est immatriculée au registre du commerce et sociétés de Rome, en Italie, sous le numéro 882486.

Date d'immatriculation : 14 novembre 1997.

- **Siège social**

Son siège social est situé Piazzale Ostiense 2, 00154 Rome, Italie.

- **Capital social**

Le capital social actuel d'Acea s'élève à 1.098.898.884 euros. Il est divisé en 212.964.900 actions d'une valeur nominale de 5,16 euros.

- **Chiffres** ***(comptes consolidés)***

	Au 31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.917,3 M€
RESULTAT NET	175 M€
CAPITAUX PROPRES	1.596,1 M€
TOTAL DU BILAN	6.607 M€
NOMBRE DE SALARIES	5.029

- **Commissaires aux comptes**

✓ Ernst & Young S.p.A.,
Via PO 32, Rome, 00198, Italie.

V. RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES CONCERNANT LA SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT : SUEZ

- **Forme juridique**

Suez est une société anonyme régie par les dispositions légales et règlementaires en vigueur et par ses statuts, cotée sur le marché NYSE Euronext Paris.

- **Immatriculation**

Suez est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 433 466 570.

Date d'immatriculation : 9 novembre 2000.

- **Siège social**

Son siège social est situé Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex.

- **Capital social**

Le capital social de Suez s'élève à 2.177.604.984 euros. Il est divisé en 544.401.246 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- **Chiffres (comptes consolidés)**

	Au 31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	15.134,7 M€
RESULTAT NET	407,6 M€
CAPITAUX PROPRES	5.419,8 M€
TOTAL DU BILAN	27.631,6M€
NOMBRE DE SALARIES	82 536

- **Commissaires aux comptes**

Commissaires aux comptes titulaires :

✓ Ernst and Young et Autres,
1-2 place des Saisons – Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie

✓ Mazars,
61 rue Henri Regnault, tour Exaltis, 92400 Courbevoie

Commissaires aux comptes suppléants :

✓ CBA,
61 rue Henri Regnault, tour Exaltis, 92400 Courbevoie

✓ Auditex,
1-2 place des Saisons – Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie.

VI. RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES CONCERNANT LES SOCIETES APPORTEUSES

1. GAMMA S.R.L.

- **Forme juridique**

Gamma S.r.l. est une société italienne soumise au droit italien.

- **Immatriculation**

Gamma S.r.l. est immatriculée au registre du commerce et sociétés de Rome, en Italie, sous le numéro 08281301005.

- **Siège social**

Son siège social est situé Via Barberini 28, 00187 Rome, Italie.

- **Capital social**

Le capital social de Gamma S.r.l. s'élève à 10.000 euros. Il est divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de 1 euros chacune.

- **Chiffres**

	Au 31 décembre 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.458 €
RESULTAT NET	8,251,991.00 €
CAPITAUX PROPRES	194,991,721.00 €
TOTAL DU BILAN	199,948,574.00 €
NOMBRE DE SALARIES	0

- **Commissaires aux comptes**

Néant

2. FINCAL S.P.A.

- **Forme juridique**

Fincal S.p.A. est une société italienne soumise au droit italien.

- **Immatriculation**

Fincal S.p.A. est immatriculée au registre du commerce et sociétés Rome, en Italie, sous le numéro 09220111000.

- **Siège social**

Son siège social est situé Via Barberini 28, 00187 Rome, Italie.

- **Capital social**

Le capital social de Fincal S.p.A. s'élève à 30.000.000 euros. Il est divisé en 30.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

- **Chiffres**

	Au 31 décembre 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	-
RESULTAT NET	11,008,565.00 €
CAPITAUX PROPRES	303.953.761 €
TOTAL DU BILAN	303.997.487 €
NOMBRE DE SALARIES	0

- **Commissaires aux comptes**

✓KPMG FIDES SERVIZI DI AMMINISTRAZIONE S.P.A.

3. VIAPAR S.R.L.

- **Forme juridique**

Viapar S.r.l. est une société italienne soumise au droit italien.

- **Immatriculation**

Viapar S.r.l. est immatriculée au registre du commerce et sociétés de Rome, en Italie sous le numéro 10575701007.

- **Siège social**

Son siège social est situé Via Montello 10, 00195 Rome.

- **Capital social**

Le capital social de Viapar S.r.l. s'élève à 10.000 euros. Il est divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

- **Chiffres**

	Au 31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	-
RESULTAT NET	4.060.432 €
CAPITAUX PROPRES	80.526.408 €
TOTAL DU BILAN	80.554.125 €
NOMBRE DE SALARIES	0

- **Commissaires aux comptes**

✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS S.P.A.

4. SO.FI.COS. S.R.L.

- **Forme juridique**

So.fi.cos. S.r.l. est une société italienne soumise au droit italien.

- **Immatriculation**

So.fi.cos. S.r.l. est immatriculée au registre du commerce et sociétés de Rome, en Italie sous le numéro 03951801004.

- **Siège social**

Son siège social est situé Via Montello 10, 00195 Rome.

- **Capital social**

Le capital social de So.fi.cos. S.r.l. s'élève à 1.040.000 euros. Il est divisé en 1.040.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

- **Chiffres**

	Au 31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	9,921 €
RESULTAT NET	7.545.050 €
CAPITAUX PROPRES	72.277.615 €
TOTAL DU BILAN	91.578.331 €
NOMBRE DE SALARIES	3

- **Commissaires aux comptes**

✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS - S.P.A

5. VIAFIN S.R.L.

- **Forme juridique**

Viafin S.r.l. est une société italienne soumise au droit italien.

- **Immatriculation**

Viafin S.r.l. est immatriculée au registre du commerce et sociétés de Rome, en Italie sous le numéro 05397631002.

- **Siège social**

Son siège social est situé Via Montello 10, 00195 Rome, Italie.

- **Capital social**

Le capital social de Viafin S.r.l. s'élève à 10.400 euros. Il est divisé en 10.400 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

- **Chiffres**

	Au 31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.248.877 €
RESULTAT NET	4.442.384 €
CAPITAUX PROPRES	188.929.058 €
TOTAL DU BILAN	189.171.970 €
NOMBRE DE SALARIES	0

- **Commissaires aux comptes**

✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS - S.P.A

VII. LIENS EN CAPITAL ENTRE LES SOCIETES CONCERNEES

A ce jour, Suez et les Filiales de Caltagirone détiennent respectivement, directement et indirectement, environ 12,48% et 15,86% du capital d'Acea.

VIII. DATE ENVISAGEE POUR L'APPROBATION DE L'APPORT A SUEZ

Le Conseil d'administration de Suez, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2015 (22ème résolution) et conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce, statuerait sur l'opération d'apport envisagée courant septembre 2016.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

CACHET DU GREFFE
Ordonnance déposée le :
22 JUIL. 2016
Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

Requête n° 2016O04626
Affaire: SA SUEZ

ORDONNANCE

Nous, Président du tribunal de commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons le cabinet LEDOUBLE pris en la personne de Mme Agnès PINOT
15 rue d'Astorg
75008 Paris

en qualité de :

☒ Commissaire à la fusion et/ou à la scission et/ou aux apports et/ou à la transformation et s'il y a lieu, aux avantages particuliers

Disons que le (ou les) commissaire(s) disposera (ont) d'un **délai qui ne pourra être inférieur à 35 jours** pour exécuter sa(leur) mission et ce, à dater de la présente ordonnance.

Disons que le (ou les) commissaire(s) ci-dessus désigné(s) nous fera (ont) parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle joint). La présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la signature de ce document.

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du (des) commissaires(s).

Disons que le (ou les) commissaire(s) désigné(s) pourra (ont) se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le(s) commissaire(s) désigné devra (devront) nous soumettre le montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 22 juillet 2016

Le président, M. François CHASSAING

F. CHASSAING

PRESIDENT

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE (Hauts-de-Seine)

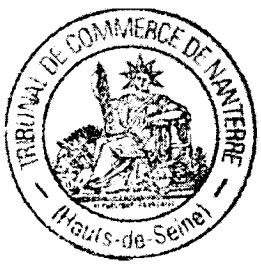
Le greffier

D. JOUBERT
Greffier au Tribunal de Commerce de Nanterre

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente décision

Le Greffier



N° de rôle	2016O04626
Nom du dossier	SA SUEZ / ACEA
Délivrée le	04/08/2016